

# Les Réserves naturelles régionales : un atout du plan climat!

Le Plan climat régional «Une COP d'avance», adopté le 15 décembre 2017 porte une ambition forte : la création d'une Réserve naturelle régionale par an.

Les milieux et habitats de la région sont riches et variés. Zones humides majeures, espaces littoraux, espaces à fort intérêt géologique, milieux ouverts ou semi ouverts, espaces boisés et de

forêts, milieux montagnards, etc. sont autant d'opportunités de porter un projet de Réserve naturelle régionale pour préserver nos patrimoines!

**RÉGION SUD  
UNE COP D'AVANCE**



Les activités humaines compatibles avec les objectifs de préservation sont maintenues et valorisées dans les Réserves naturelles régionales.

La Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur soutient et coordonne la gestion de ces Réserves avec les gestionnaires désignés et tous les partenaires et usagers concernés.

“ Ensemble, ayons une Cop d'avance. Agissons pour le climat. ”



**RÉGION  
SUD**



PROVENCE  
ALPES  
CÔTE D'AZUR

[www.maregionsud.fr](http://www.maregionsud.fr)

Rubrique : aménagement et développement durable.